



Creissels

Info

Vie communale

Pages 2 à 16

Vie associative

Pages 16 à 21

Culture

Pages 21 à 22

Patrimoine

Pages 22 à 28

Communauté

Pages 28 à 30

Etat civil

Page 30

Bloc-notes

Page 32

Chers habitantes et habitants de Creissels,

Avec l'arrivée des premières chaleurs estivales, nous pouvons nous réjouir de la perspective d'un bel été à Creissels. La fin de l'année scolaire approche et avec elle, un sentiment de soulagement et de joie pour nos élèves et enseignants de l'école des Cascades. Ces derniers mois ont été riches en travail et en engagements, et je tiens à saluer le dynamisme de notre équipe éducative ainsi que la persévérance de nos jeunes.

L'été est aussi synonyme de renouveau pour notre commune, et l'un des points d'orgue de cette saison est sans conteste le camping Saint Martin. Cet établissement, qui fait la fierté de notre village, vient de recevoir une distinction prestigieuse : il a été élu meilleur camping d'Occitanie en matière de satisfaction client par un tour opérateur anglais. Avec une note impressionnante de 9,7 sur 10, le camping Saint Martin est désormais reconnu sur la scène internationale. Tous les médias ont relayé cette belle récompense, soulignant ainsi la qualité de l'accueil et des services qui y sont offerts. C'est un véritable honneur pour Creissels et un gage de notre attractivité touristique !

Je tiens également à vous informer que les travaux concernant la pose de panneaux photovoltaïques sur nos courts de tennis et l'aménagement de l'aire de retournement pour les travailleurs sociaux de l'ESAT des Charmettes débiteront en septembre. Ces travaux auront lieu après la saison estivale afin de ne pas perturber l'accès au camping durant les mois de juin, juillet et août, période de grande affluence.

Que vous soyez de passage ou résidents à Creissels, je vous souhaite un été agréable, riche en moments de convivialité et de détente. Profitons de cette belle saison pour renforcer notre esprit de communauté, tout en continuant à avancer dans nos projets pour le bien-être de tous.

Bon et bel été à toutes et tous !

Le Maire, Jean-Louis Calvet



Concours de photographie 2025

Nous renouvelons le concours de photographie sur Creissels, avec les mêmes consignes : de Creissels et de l'ensemble de son territoire et pas de personne.

Hiver, printemps, été Que de beaux clichés nous attendent, alors préparez vos objectifs.

Envoyez-nous vos 5 photos avant le 15 septembre 2025 : veronique.gandolfi17@gmail.com

Imaginer Creissels en 2040 : vos idées prennent vie !

À la suite de l'appel à projets « Imaginer Creissels en 2040 », la municipalité a reçu de nombreuses propositions de la part des habitantes et habitants. Le samedi 22 février, ces idées ont été attentivement examinées lors d'un séminaire de travail, présidé par Jean-Louis Calvet.



De nombreux projets ont été discutés. Vous trouverez ci-dessous une première série d'actions concrètes à venir. N'oubliez pas que vous pouvez toujours nous faire part de vos suggestions via l'application Illiwap, en utilisant la boîte à idées disponible en ligne. Chaque contribution compte pour construire ensemble l'avenir de notre village.

L'équipe municipale a décidé de mettre en œuvre sans attendre les actions suivantes :

- Achat d'un véhicule benne : pour améliorer les conditions de travail et l'efficacité des agents municipaux.
- Achat d'une traceuse pour le stade : afin d'entretenir plus efficacement les terrains de sport.
- Réfection du vitrail de l'église : pour préserver notre patrimoine architectural et culturel.
- Réfection de la toiture de la mairie, accompagnée d'un bilan énergétique : une démarche à la fois patrimoniale et écologique.
- Réparation des jeux au square de la Laïcité : pour garantir la sécurité et le plaisir des plus jeunes.
- Réfection de la toiture du bâtiment situé à l'entrée du terrain de football : ce bâtiment accueillera prochainement l'ensemble du matériel d'entretien (tondeuse, traceuse, etc.).
- Aménagement et mise aux normes des ateliers municipaux : création de sanitaires, d'un vestiaire et d'un bureau pour les agents. Ces travaux sont prévus à l'automne 2025, une fois le matériel déplacé dans le bâtiment du stade.
- Travail en cours sur la sécurisation de la circulation dans le village : une priorité pour tous les usagers, piétons comme automobilistes.

- Finalisation du city stade, prévue également à l'automne 2025.

Réflexions en cours pour les projets à moyen et long terme : Plusieurs pistes d'évolution sont également à l'étude :

- Réaménagement de la salle des fêtes : pour mieux répondre aux besoins des usagers et moderniser l'espace.
- Réflexion sur l'évolution des lotissements à Buech : afin d'anticiper les besoins en habitat et en services.
- Aménagement du cœur de village, incluant la création d'un parking : pour favoriser l'accès aux commerces et aux lieux publics.
- Anticipation de l'impact du futur hôpital sur la circulation : afin d'adapter notre réseau routier à l'augmentation attendue du trafic.
- Gestion de l'eau à Creissels : un vaste projet portant sur les sources, les réservoirs et la refonte du réseau de distribution, pour garantir une ressource durable et sécurisée.



Continuez de participer, proposer, imaginer !

Nous vous invitons à rester connectés grâce à l'application Illiwap. Elle vous permet de suivre l'avancement des projets, mais aussi de proposer vos idées et vos remarques. La boîte à idées est là pour que chacune et chacun puisse s'exprimer.

Construisons ensemble le Creissels de demain : un village plus agréable, plus solidaire et tourné vers l'avenir.

Les Travaux à Creissels

Pour rappel : Les employés municipaux sont amenés à réaliser des travaux dans notre commune, voiries, tailles, entretien des espaces verts... en fonction de la saison, ces travaux peuvent être réalisés entre 6 et 18h. Depuis le 24 juin et jusqu'au 31 août, nos agents seront sur des horaires d'été, de 6h à 13h.

Nos employés municipaux participent au bon fonctionnement de notre collectivité, merci de les respecter.

Nuisances sonores

Sauf dérogation, les travaux bruyants sont interdits à l'intérieur des immeubles comme sur le domaine public, en tous lieux et aux horaires suivants : Avant 7 heures et après 22 heures les jours de semaine ; Avant 8 heures et après 20 heures le samedi ; Les dimanches et jours fériés.

Cabinets médicaux

En février, avant l'arrivée du docteur Barthès, les agents communaux ont procédé à l'aménagement en régie d'un bureau d'accueil. Par ailleurs, une climatisation a été installée par M. Robin Hernandez pour un montant de 2 760 €.

Concernant le cabinet du docteur Souk-Aloun, l'entreprise Atout Carreau est intervenue pour le remplacement d'une fenêtre et d'un volet, pour un montant de 3 984 €. Une climatisation a également été posée par l'entreprise Treillet, pour un coût de 5 864,59 €.

Espaces verts

Entre février et mars, plusieurs interventions ont eu lieu. Trois arbres ont été replantés sur le parking de la salle des fêtes, et les lauriers-roses ont été mis en pleine terre au monument aux Morts. À la Bascule, la partie végétalisée a été entièrement réhabilitée : quatre arches ont été installées pour accueillir des rosiers grimpants, divers plants ont été renouvelés et une nouvelle pelouse a été semée. La touche finale : la pose d'un cadran solaire.

Tous ces travaux ont été réalisés en interne par nos agents municipaux.



Église Saint-Julien

Les agents sont intervenus au niveau du clocher. Après l'évacuation de divers matériaux et objets entreposés depuis de nombreuses années, ils ont remplacé le plancher et installé une échelle d'accès plus sécurisée.



Le Pesquié

Après la réhabilitation du plan d'eau, finalisée fin mars, c'est la passerelle qui a fait l'objet d'une remise en état. Les travaux ne sont pas encore achevés, car une passerelle provisoire,

prêtée par la mairie de Millau, est attendue pour permettre l'achèvement du chantier sur la partie extérieure.



Voirie 2024

La réhabilitation de la voirie et des trottoirs de l'avenue de Laumède a été effectuée par l'entreprise Sévigné, pour un montant total de 26 419,32 € TTC.

Panneau lumineux

Un panneau lumineux a été installé début juin sur la place du 19 mars 1962. Ce nouveau moyen de communication permet de faire un affichage événementiel de toutes les manifestations de nos associations ou autres extérieures qui se dérouleront sur notre commune (gala, vide grenier, quine, thé dansant, fête votive, carnaval....) ; d'information institutionnelle, d'annonce de réunion publique, de commémoration... organisée par la mairie.

Ces informations doivent nous parvenir soit par un texte ou sous forme d'affiche avec des renseignements bien ciblés... la durée de passage sur le panneau étant de 10 secondes. Il sera toujours inclus dans le message diffusé : le site de la mairie creissels.fr et Illiwap pour trouver plus d'informations.

Ces informations doivent être adressées à : accueil@creissels.fr .

BUDGET 2025

Depuis 2020, notre équipe municipale est particulièrement vigilante à la bonne tenue du budget communal. Afin de finaliser les travaux déjà engagés et de mener à bien ceux prévus d'ici la fin de la mandature, nous nous attachons à maintenir un budget sain et équilibré, sans augmenter les impôts locaux. C'est un choix fort, guidé par notre volonté de préserver le pouvoir d'achat de nous tous et de ne pas alourdir le coût de la vie dans notre commune.

Cette démarche s'inscrit dans la ligne politique que nous portons collectivement, sous l'impulsion de Jean-Louis Calvet. Toutefois, nous souhaitons rappeler que certaines hausses de

tarifs, notamment en ce qui concerne l'eau et l'assainissement, ne relèvent pas uniquement de la décision municipale. Ces évolutions sont souvent liées à des obligations réglementaires ou à des normes imposées à l'échelle nationale, notamment en matière de qualité de service, de traitement des eaux usées, ou d'entretien des infrastructures.

Nous tenons donc à souligner que, malgré un contexte général marqué par l'inflation et des exigences accrues sur les services publics, notre priorité reste de protéger au mieux les habitants tout en assurant la qualité des services essentiels. C'est cet équilibre que nous nous efforçons de maintenir au quotidien et nous allons vous expliquer le budget 2025.

Répartition des dépenses du budget communal

Pour 100 € dépensés par la commune :

- 44 € sont affectés aux frais généraux (énergies, achat matériel, petits équipements, fournitures scolaires, réparations des bâtiments,
- 25€ sont affectés aux charges du personnel (salaires, et cotisations et formations)
- 20 € sont affectés à la section d'investissement (financement de la section d'investissement
- 10 € sont affectés aux charges diverses (indemnités des élus, cotisations collectivités extérieures, accueil de loisirs, participation au budget CCAS)
- 1€ sont affectés au remboursement des emprunts, provisions et opérations budgétaires,

Recettes de fonctionnement prévisionnelles pour l'exercice 2025 :

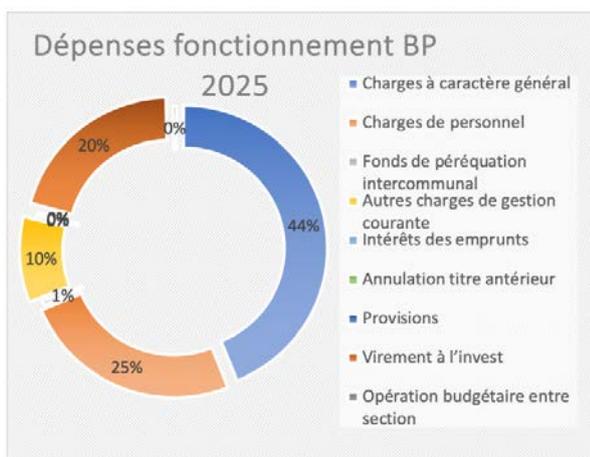
D'où viennent les ressources de notre commune : pour une recette de 100 €

- 46€ sont issues de l'imposition directe (taxes foncières, dotation et compensation de la CC MGC et perception de la taxe sur la consommation finale d'électricité)
- 43 € sont issues de ressources interne
- 6 € sont issues des dotations et participations de l'Etat
- 2 € sont issues des revenus des immeubles

Les chiffres détaillés sont ci-dessous.

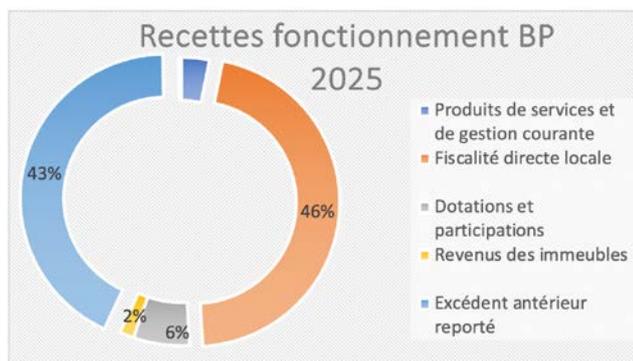
Dépenses de fonctionnement prévisionnelles pour l'exercice 2025 :

Chapitre	BP 2025
Charges à caractère général	1 184 102.93 €
Charges de personnel	667 360 €
Fonds de péréquation intercommunal	12 100 €
Autres charges de gestion courante	260 651.47 €
Intérêts des emprunts	7 300 €
Annulation titre antérieur	4 000 €
Provisions	100 €
Virement à l'investissement	550 000 €
Opération budgétaire entre section	10 345 €
Total	2 695 959.40 €



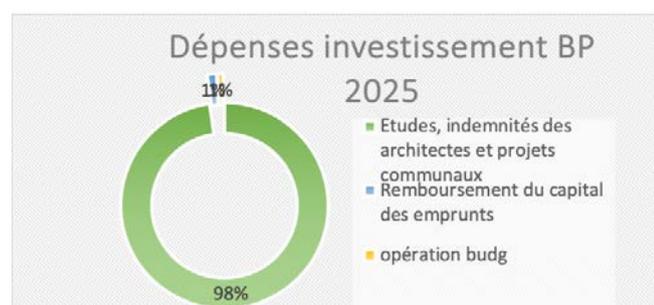
Recettes de fonctionnement prévisionnelles pour l'exercice 2025

Chapitre	BP 2025
Produits de services et de gestion courante	84 050 €
Fiscalité directe locale	1 239 206 €
Dotations et participations	168 495 €
Revenus des immeubles	42 850 €
Excédent antérieur reporté	1 153 353.40 €
Divers	8 005 €
Total	2 695 959.40 €



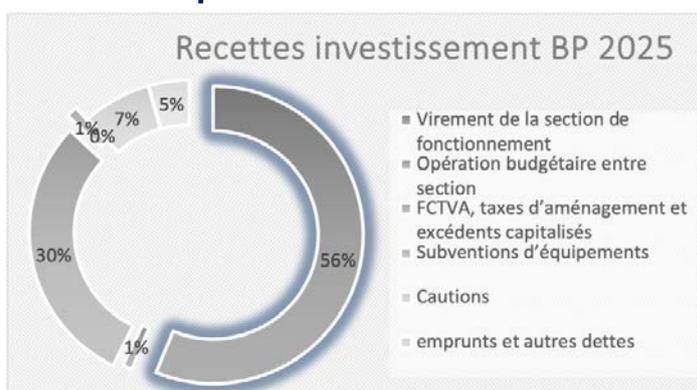
Dépenses d'investissement prévisionnelles pour l'exercice 2025

Chapitre	BP 2025
Etudes, indemnités des architectes et projets communaux	1 058 311.95 €
Remboursement du capital des emprunts	16 000 €
Opération budgétaires	9 000€
Total	1 078 311.95 €



Recettes d'investissement prévisionnelles pour l'exercice 2025

Chapitre	BP 2025
Virement de la section de fonctionnement	550 000 €
Opération budgétaire entre section	10 345 €
FCTVA, taxes d'aménagement et excédents capitalisés	290 789 €
Subventions d'équipements	111 840.37 €
Cautions à rendre en cas de départ des locataires	450 €
Emprunts et autres dettes	72 001 €
Excédent antérieur reporté	42 886.58€
Total	1 078 311.95 €



CCAS - Repas dans le cadre du portage de repas.

Le service de portage de repas est assuré grâce à la cuisine centrale de Millau, qui nous permet de bénéficier d'une offre de proximité efficace et régulière.

La Mairie de Millau nous a informés qu'à compter du 1er janvier 2025, le tarif des repas facturés à notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) passera de 13,60 € à 14,29 € par repas.

La refacturation auprès des bénéficiaires s'effectue selon une grille tarifaire sociale préétablie. Afin de tenir compte de cette hausse, il a été décidé de revoir cette tarification par la création d'une nouvelle tranche tarifaire, et par une augmentation progressive du prix du repas en fonction des revenus des bénéficiaires.

La nouvelle tarification, qui entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2025, s'établit comme suit :

Revenu mensuel fiscal de référence en €		Tarif à compter du 1 ^{er} septembre 2025 en €
Personne seule	Couple	
<1003	<1405	8,75
De 1004 à 1446	De 1406 à 2057	10,20
De 1447 à 2000	De 2057 à 2400	11 ,55
De 2001 à 2459	De 2401 à 2780	12,20
+ de 2459	+ de 2780	13,10

Pour les repas pris à compter du 1^{er} septembre 2025, votre facture sera ainsi réévaluée en fonction de ce nouveau barème tarifaire.

Pour informations ci-dessous les tarifs applicables entre 2016 et 2025 :

Revenu mensuel fiscal de référence en €		Tarif en € - 2016
Personne seule	Couple	
<1003	<1405	8,25
De 1004 à 1446	De 1406 à 2057	9.60
De 1447 à 2459	De 2057 à 2780	10.85
+ de 2459	+ de 2780	12.20

Hicham El Yagouby, nouveau citoyen français

Un parcours de persévérance vers la nationalité française !

Obtenir la nationalité française implique, entre autres, une résidence continue sur le territoire d'au moins cinq ans. À cette exigence s'ajoute souvent une préparation administrative rigoureuse, parfois étalée sur plusieurs années. Un chemin long et exigeant, qui trouve son aboutissement lors de la cérémonie officielle de naturalisation.

C'est ce parcours que Hicham El Yagouby, originaire du Maroc et habitant de Creissels, a emprunté avec détermination. Le mercredi 15 janvier, il a été accueilli à la préfecture de Rodez, aux côtés de seize autres récipiendaires, pour recevoir officiellement la nationalité française. La cérémonie s'est déroulée en présence du maire, Jean-Louis Calvet, venu témoigner de ce moment solennel.

À cette occasion, les valeurs fondatrices de la République – Liberté, Égalité, Fraternité et Laïcité – ont été mises à l'honneur, notamment à travers la projection d'un film destiné aux nouveaux citoyens. Véronique Ortet, secrétaire générale de la préfecture, a ensuite pris la parole pour souligner la portée symbolique et civique de cet instant dans le parcours de chaque naturalisé.

La cérémonie s'est conclue par l'interprétation de l'hymne national, La Marseillaise, et la remise du livret de citoyen français.

Pour Hicham El Yagouby, cet instant fut à la fois émouvant et porteur de sens. La remise de son livret incarne la reconnaissance d'un engagement personnel fort et marque l'aboutissement d'une intégration réussie au sein de la communauté nationale. Ce moment solennel met en lumière l'attachement profond aux valeurs républicaines qui unissent désormais tous les citoyens français.



Informations pratiques

A partir de vos 16 ans, pensez à vous faire recenser dans votre mairie ou sur <https://www.service-public.fr/>

C'est un acte obligatoire et nécessaire pour pouvoir passer un examen ou encore pour faire la journée Défense et citoyenneté. Si vous vous faites recenser dans les délais vous serez convoqué avant vos 18 ans ce qui permettra qu'on vous délivre le permis de conduire si vous le passez avec succès.

Comment se faire recenser ?

En se rendant à la mairie avec les documents obligatoires :

- carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- livret de famille à jour ;
- justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).

Démarchage – Mendicité - Colportage

La mairie n'encourage aucun démarchage.

Personne ne peut se prévaloir d'un accord ou d'un mandat de la mairie de Creissels afin de réaliser du porte-à-porte pour vous vendre tel ou tel produit ou service. En cas de sollicitation à votre domicile, n'ouvrez pas la porte et prévenez le commissariat de police au 05 81 37 22 00 ou la gendarmerie au 05 65 61 43 80.

Ensemble, soyons vigilants !

Les jardins et les garages en location.

La mairie de Creissels dispose de jardins et de garages en location, alors si vous êtes intéressés Pour les jardins, modification de la date d'envoi des demandes, c'est désormais du 1er décembre au 15 janvier inclus.

Elections

L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

Les jeunes qui se sont fait recenser à leurs 16 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales, dans la commune de recensement.

Pour vérifier votre inscription, savoir dans quel bureau vous êtes inscrits, connaître votre numéro national d'électeur, savoir si vous avez reçu des procurations ou télécharger votre attestation d'inscription allez sur le site service-public.fr.

Recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2026

À quoi sert le recensement ?

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). L'analyse de ces données aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

Comment est-il effectué ?

Vous êtes prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant ou par l'agent lui-même. Celui-ci a une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire.

En cas d'absence du domicile, l'agent recenseur vous laisse un avis de passage dans votre boîte aux lettres afin de convenir d'un rendez-vous pour vous remettre les documents nécessaires.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si vous choisissez cette option, il faut vous connecter au site le-recensement-et-moi.fr et saisir les identifiants présents sur la notice puis remplir le questionnaire. Si vous indiquez votre adresse de messagerie électronique, vous recevrez un accusé de réception.

Si vous choisissez cette option, la Mairie de Creissels met à disposition un ordinateur fixe afin de compléter le questionnaire. Cet accès sera disponible aux heures d'ouvertures de France Services. La conseillère France Services pourra vous apporter une aide ponctuelle.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra :

- une feuille de logement qui comporte des questions sur les caractéristiques et le confort du logement ;
- autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes dans le foyer avec des questions sur l'âge, le lieu de naissance, la nationalité, le niveau d'études, le lieu de résidence, l'activité professionnelle ;
- des notices explicatives disponibles en français et dans certaines langues étrangères (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais, roumain, turc).

Si vous le souhaitez, l'agent recenseur pourra vous aider à compléter les documents.

LA MAIRIE DE CREISSELS RECRUTE

3 agents recenseurs



Dans le cadre du recensement de la population période : janvier et février 2026

Descriptif de l'emploi :

Pour le recensement de 2026, la Commune de CREISSELS recherche trois agents recenseurs motivés.

Si vous connaissez bien notre ville et souhaitez contribuer à une mission essentielle, rejoignez-nous !

Le recensement permet de recueillir de nombreuses informations sur la population française qui sont utiles aux acteurs publics et privés pour mettre en œuvre les équipements et les infrastructures nécessaires à cette population. Sous la supervision du coordonnateur et des assistants coordonnateurs, l'agent recenseur prépare et assure les opérations de recensement sur un secteur défini de la commune :

Missions :

- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses et logements de son secteur et les faire valider par son coordonnateur, déposer un courrier informant les habitants du recensement
- Collecte des informations auprès des habitants
- Suivi du remplissage des formulaires de recensement (la complétude se fait principalement par internet)
- Vérification et transmission des données
- Tenir à jour son carnet de tournée et veiller à la progression régulière de la collecte pour respecter les délais impartis
- Rendre compte de l'avancement de son travail auprès de la coordination

Compétences attendues

- Permis B et véhicule personnel ;
- Bonne connaissance de la commune ;
- Bon relationnel et capacité à travailler en équipe ;
- Courtoisie et bonne présentation sont indispensables ;
- Discrétion et confidentialité : l'agent doit respecter scrupuleusement le secret statistique et veiller à la confidentialité des données individuelles ;
- Être organisé et méthodique ;
- Faire preuve de persévérance et de disponibilité : mettre en œuvre tous les moyens de recherche d'informations, effectuer des visites à domicile à tout moment de la journée mais également en soirée et les week-ends et à plusieurs reprises si besoin pour rencontrer les personnes difficilement joignables ;
- Bonne maîtrise des outils numériques ;
- Bonne maîtrise du Français (parlé et écrit).

Conditions particulières

- Emploi non permanent (2 mois : janvier et février 2026)
- Formation assurée avant le lancement des opérations de recensement
- Être mobile et pouvoir se déplacer dans les différents quartiers
- Recrutement ouvert aux personnes retraitées (max 67 ans)

Candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae) à adresser avant le 31 juillet 2025

Par courrier à l'attention de Monsieur Le Maire 16 rue du moulin haut 12100 CREISSELS

Ou par courriel : accueil@creissels.fr

Service Eau et Assainissement

A compter de janvier 2026, il devrait être possible de régler les factures d'eau et assainissement semestrielles par prélèvement à l'échéance (prélèvement sur votre compte bancaire de la totalité de la facture semestrielle en une seule fois).

Les abonnés intéressés par ce mode de règlement doivent venir en mairie avant le 19 septembre 2025 et fournir un RIB.

France Services



**FRANCE SERVICES
SAINT-GEORGES-DE-LUZENCON
&
CREISSELS**

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Nos conseillers vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches administratives du quotidien.
Pour vos démarches, merci de privilégier les rendez-vous



MAIRIE DE SAINT-GEORGES-DE-LUZENCON :
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : 14h à 17h

10 Rue des Bales
12100 SAINT-GEORGES-DE-LUZENCON
mfs@saint-georges-de-luzencon.fr -
05.65.59.41.62

MAIRIE DE CREISSELS :
Lundi : 09h à 12h et 14h à 17h
Mardi : 09h à 12h
Mercredi : 14h à 17h
Jeudi et Vendredi : 09h à 12h
16, Rue du Moulin Haut - 12100 CREISSELS
mfs@creissels.fr - 05.65.60.22.78

Faisons résonner l'âme de Creissels : un appel pour notre nouvelle cloche

La cloche : l'âme vivante de notre communauté

Il est des sons qui traversent le temps et les cœurs. Celui d'une cloche, s'élevant au-dessus des toits, glissant entre les ruelles de pierre, se mêlant à la brume ou au soleil du matin, fait partie de ces voix familières qui nourrissent l'âme d'un village.

À Creissels, depuis des siècles, la cloche veille. Elle ne se contente pas de marquer les heures : elle marque les vies. Elle annonce les joies — les noces, les baptêmes, les fêtes —, elle accompagne aussi les silences plus lourds des adieux. Elle appelle, elle rassemble, elle console.

Sa voix est celle de notre histoire commune. C'est elle que nos anciens entendaient depuis les champs, c'est elle qui guidait les enfants sur le chemin de l'école, c'est elle encore qui résonnait lors des veillées d'hiver ou des processions solennelles.

La cloche n'est pas qu'un objet de bronze suspendu dans les hauteurs : elle est **le cœur battant de Creissels**, son rythme, sa mémoire, sa lumière sonore.

Un silence qui nous touche tous

Mais aujourd'hui, cette cloche, forgée en 1900, ne chante plus. Fragilisée par les ans, elle porte les marques du temps : une fissure altère sa sonorité et sa longévité. Par mesure de sécurité, elle a dû être réduite au silence.

Et ce silence, bien qu'à peine audible, nous bouleverse. Il est comme une respiration coupée, un repère effacé.



Un projet de cœur : offrir à Creissels une nouvelle cloche

Les experts consultés sont formels : les cloches actuelles ne peuvent être réparées. Il nous faut les refondre pour en faire deux nouvelles, respectueuses des traditions, du style et du timbre de l'ancienne, afin qu'elles puissent retrouver leurs places et leurs voix dans le clocher de Creissels.

Ce projet représente un coût de 18 500 euros TTC, incluant la fonte dans une fonderie traditionnelle, la gravure, l'installation et l'accordage.

Mais ce projet n'est pas qu'un chantier technique : c'est une œuvre collective, un acte de transmission, un geste d'avenir.

Faites sonner votre générosité

Chaque don est un coup de marteau sur le moule qui formera la nouvelle cloche. Chaque euro est une note qui contribuera à lui redonner voix.

Chaque geste est un lien entre les générations.

Vous pouvez faire un don en ligne sur lien de la Fondation du Patrimoine : <https://www.fondation-patrimoine.org>

La Fondation du patrimoine aide les propriétaires qu'ils soient des collectivités, des particuliers ou des associations, qui s'investissent pour rendre la France plus belle. La Fondation du patrimoine accompagne chaque projet pour trouver des financements publics et privés afin que notre patrimoine culturel devienne opportunité d'emploi, de découverte, d'éducation et de lien. Dons et mécénats sont autant de soutiens mobilisés pour la sauvegarde du patrimoine français. Les dons peuvent être assujettis à une réduction d'impôts jusqu'à 75%.

Les noms des donateurs seront inscrits dans un livret commémoratif, et une plaque pourra être apposée près du clocher en mémoire de cette renaissance.

Partageons aussi nos souvenirs

Nous invitons tous les Creisselloises et Creissellois à partager leurs photos anciennes du clocher, leurs souvenirs de la cloche, les anecdotes de famille qui l'évoquent. Une exposition et un livret hommage seront réalisés en parallèle du projet.

Merci pour votre soutien

Offrir à Creissels une nouvelle cloche, c'est plus que reconstruire.

C'est faire revivre une voix, réveiller une émotion, et préserver ce qui nous unit depuis des siècles.

Ne laissons pas notre clocher muet. Faisons à nouveau chanter l'âme de notre village.

Rénovation des ateliers municipaux, départ d'un agent technique et renforcement de l'équipe

La commune poursuit ses efforts d'amélioration des conditions de travail et des équipements municipaux. C'est dans ce cadre que nous allons entreprendre l'amélioration des ateliers municipaux qui ont été construits il y a plus de 30 ans et qui ont besoin d'une mise aux normes, d'une rénovation complète des sanitaires, l'installation d'une douche, d'un sas pour se changer et d'un bureau, poste de travail pour plus de confidentialité. Cet espace, essentiel au bon fonctionnement des services techniques, est repensé pour être plus fonctionnel, plus sécurisé et mieux adapté aux missions du quotidien : entretien de la voirie, des espaces verts, des bâtiments publics et bien plus encore. Ces travaux traduisent la volonté de la municipalité d'offrir à ses agents des outils de travail de qualité et de valoriser leur savoir-faire au service de la collectivité.

Cette période de transition est également marquée par un changement au sein de l'équipe technique. Après plusieurs années de service Guillaume, l'un de nos agents techniques municipaux, a fait le choix de quitter nos services pour de nouveaux horizons professionnels. Son engagement, sa disponibilité et sa connaissance du territoire auront été des atouts précieux pour notre village. Nous le remercions chaleureusement pour son investissement et lui souhaitons pleine réussite dans ses projets futurs.

Dans le même temps, la commune a lancé le recrutement d'un agent technique adjoint, afin de compléter et renforcer l'équipe en place. Ce poste, ouvert aux candidatures motivées, s'adresse à une personne polyvalente, rigoureuse et désireuse de contribuer activement à la qualité de vie dans notre commune.

Ces évolutions s'inscrivent dans une démarche globale d'adaptation de nos services aux enjeux actuels, en mettant au cœur de l'action publique la proximité, la réactivité et la qualité du service rendu aux habitants.



Amélioration des tennis par les agents techniques



Le terrassement de la terrasse du chalet et le cheminement piéton via le parking ont été réalisés en interne par nos agents municipaux. La pose de la terrasse (lames de bois) a été faite par le club de tennis.

L'école des cascades : Un grand merci aux personnels de soutien de notre école

Parce qu'une école ne fonctionne pas seulement avec des enseignants et des élèves, la municipalité tient à remercier chaleureusement celles qui, chaque jour, veillent au bien-être, à la sécurité et au bon déroulement de la vie scolaire de nos enfants.

Nous pensons tout particulièrement à madame Patricia Reynes, notre cantinière, qui prépare avec soin les repas, à madame Marie-Line Chabert qui la seconde. Elles veillent à ce que chaque enfant mange dans de bonnes conditions, avec attention et gentillesse. Leurs sourires à l'heure du déjeuner sont devenus des repères familiers pour les petits comme pour les grands.

Nous remercions également mesdames Christelle Millau et Anne Brioude, assistantes maternelles, toujours présentes pour accompagner les enfants dans leurs apprentissages, les consoler en cas de chagrin, les guider dans leurs gestes du quotidien. Leur patience, leur douceur et leur disponibilité sont précieuses pour tous, et leur rôle, bien que discret, est essentiel à l'équilibre de chaque journée.

Grâce à l'implication de ces femmes de terrain, souvent dans l'ombre, l'école est plus qu'un lieu d'apprentissage : c'est un lieu de vie où les enfants se sentent en sécurité, entourés et écoutés.

Au nom de la municipalité, des familles et des enfants, merci à vous toutes pour votre travail, votre humanité et votre engagement au service de notre communauté scolaire.



De gauche à droite : Christelle Millau, Patricia Reynes, Marie-Line Chabert, Anne Brioude.

Vie associative

Bibliothèque municipale – 20 ans déjà !

3 Place du Baoumas 12100 Creissels

La bibliothèque vous offre toujours un grand choix de livres parmi les nouveautés que nous achetons tous les deux mois et les livres que nous réservons auprès de la médiathèque de l'Aveyron. Nous accueillons également une fois par mois, les écoles et le centre de loisirs.

La bibliothèque est gratuite pour tous et les lecteurs des communes environnantes sont aussi les bienvenus.

La bibliothèque restera ouverte en juillet et fermera au mois d'août. Réouverture le 1er septembre aux horaires habituels : lundi de 17 à 19 h et mercredi de 16 à 18h30.



20 ans déjà que la commune de Creissels met à disposition de ses habitants une bibliothèque entièrement gratuite et approvisionnée régulièrement par les derniers Best-sellers.

20 ans que les enfants des écoles bénéficient d'animations autour du livre et de lectures adaptées à tous les âges.

Tout cela grâce aux bénévoles (photo) qui, dans une ambiance chaleureuse ont fêté joyeusement cet anniversaire.

Association Sauvegarde du Patrimoine de Creissels

L'association sauvegarde du patrimoine, créée en 1986 est restée en sommeil pendant plusieurs années. Elle vient d'être réactivée par quelques personnes, soucieuses du bien vivre à Creissels.

Un nouveau bureau a été constitué.

Elle a pour objet :

- La sauvegarde du patrimoine
- La conservation des sites et de l'environnement
- La défense de la qualité de la vie

Les creisselloises et creissellois souhaitant y adhérer (droit d'entrée 20 €) peuvent contacter un membre du bureau, mentionné ci-dessous : Françoise Froment, présidente, Françoise Balard, vice-présidente, Bruno Ambergny, trésorier ; Michel Escalier, trésorier adjoint, Nicolas Favroult, secrétaire, Geneviève Schmitt, secrétaire adjointe.

Au plaisir de vous accueillir et de vous rencontrer.

Pour le bureau, Geneviève

Cant'ART

Le chant grégorien a traversé l'espace et le temps.

Ses origines sont orientales, il est arrivé jusqu'à nous depuis la Palestine, à travers le chant des psaumes ; il s'est mêlé aux cultures traversées, au rythme de la marche vers l'ouest de la christianisation.

Il tient son nom du pape Grégoire le Grand.

Pépin le Bref et Charlemagne, dans leur désir de créer un empire allant du sud au nord de l'Europe, encouragent la création d'une écriture : la Caroline et initient l'unification des répertoires liturgiques locaux, constitués aux cours des siècles. Voilà la base de notre chant grégorien.

C'est un hymne à St Jean Baptiste qui a donné leurs noms aux notes. Do, Ré, Mi, Fa..... syllabes tirées du « Ut queant laxis.. » que nous vous invitons à venir entendre le samedi 23 août 2025 à 20 h, à l'église St Julien. Vous y découvrirez tout un programme dédié au grand saint.

Ce répertoire sera le thème de notre 7^{ème} stage de chant grégorien.

Mille mercis à la mairie de Creissels ainsi qu'à la paroisse St Jean XXIII de Millau, pour l'accueil bienveillant et le soutien qu'ils manifestent aux activités de notre association.

Pour Cant'ART Brigitte Lazarevic.

Cant'ART

**STAGE DE FORMATION
au
CHANT GRÉGORIEN**

**SAINT
JEAN BAPTISTE**

dans les
textes chantés
de la
Bible

Dimanche 17 août 2025 (soir) -
Dimanche 24 août 2025 (midi)

CREISSELS, PRÈS DE MILLAU EN AVEYRON

STAGE OUVERT À TOUS LES CHANTEURS

• amateurs • professionnels • étudiants...

désireux de s'initier au chant grégorien, d'approfondir leur pratique et leur connaissance du répertoire.

Ensemble Pérotin le Grand • direction : Sylvain Dieudonné
Ateliers de sémiologie : sœur Marie Noël Lancien
Technique vocale : Marthe Davost, soprano

Contact : asso.cantart@gmail.com

Le Club des Aînés de Creissels

Le 29 janvier, a eu lieu notre Assemblée Générale, le bilan, le compte de résultat ainsi que le rapport d'activités de l'année 2024 ont été approuvés ; Paule Allard et Geneviève Schmitt, ont été élues respectivement présidente et trésorière.

Christiane et Francine, aidées de Michel sont toujours très actifs pour distribuer les flyers et organiser les quines.

Après l'A.G. la galette des Rois offerte par le Club, est toujours très appréciée,

Le 13 février, repas à l'Atalante, restaurant d'application du lycée Jean Vigo, le repas confectionné et servi par les élèves a été comme toujours délicieux,

Le 13 mars, nous avons été au restaurant Les Coopérateurs,

Le 16 mars, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes, pour voir une pièce de théâtre «Au nom du Père», mise en scène Ahmed Madani,

Le 2 avril, quine des fleurs (offert par le Club) suivi d'un goûter ; chaque adhérent est reparti avec un magnifique géranium,

Le 16 avril, nous avons déjeuné au restaurant La Borie Blanque, un moment partagé,

Le 21 mai, nous nous sommes retrouvés au restaurant La table sur le Toit, repas apprécié de tous, vue magnifique. Puis, nous avons visité la ganterie Maison Fabre, que de souvenirs pour certaines...

Le 12 juin, nous sommes retournés au restaurant l'Atalante, car les adhérents(es) aiment y manger.

Les adhérents apprécient ces moments conviviaux.

Les jeux de société, proposés par l'association Crayons de Couleurs, tous les 15 jours, le jeudi de 14h30 à 16h30, une après-midi de détente, offerte par le club.

La belote, tous les vendredis de 14h à 17h, se joue avec des passionnés.

Le Qi Gong et le Tai chi chuan sont enseignés par Charlène, les mardis de 10 h à 11h et de 11h à 12h (salle du Prieuré) Renseignements au 06 21 82 20 82

L'APA (Activités Physiques Adaptées), tous les jeudis de 10h45 à 11h30, avec Maëva ; salle Prieuré ;

Pour tous nos déplacements, un covoiturage est organisé à partir du parking de la salle des fêtes

Toutes ces activités se déroulent dans des salles prêtées par la Mairie de Creissels.

Le cinéma de Millau organise, chaque mois, pour les séniors, une séance à 4€, le jeudi à 14h30, et propose un moment d'échanges autour d'un café ou d'un thé.

Nous vous souhaitons un bel été ! Geneviève

Comité F.N.A.C.A (Anciens combattants d'Afrique du Nord)

Lors de la commémoration du 63ème anniversaire du Cessez le feu (19Mars 1962) en Algérie, chaque Comité a honoré les combattants et les morts devant les monuments communaux. A Creissels cette cérémonie a été célébrée le dimanche 30 mars 2025, afin d'avoir l'animation musicale de la ville de Millau. Avec une présence nombreuse de villageois, elle fut imprégnée de recueillement et d'hommage à toutes les victimes militaires et civiles de cette guerre La présence du drapeau de la F.N.A.C.A de Millau fut appréciée.

Une attention toute particulière fut accordée à notre porte drapeau qui recevait l'insigne de « Porte drapeau » pour les années de fidélité, il s'agit de Mr. Jean-Pierre Escale. C'est Mr. Raymond Terral, Président d'honneur et co-fondateur du Comité F.N.A.C.A de Creissels qui épingla l'insigne à sa veste. Félicitation et merci à tous les deux.

Nous en profitons pour lancer un appel à une personne volontaire, féminine ou masculine, jeune ou moins jeune, afin d'assurer une relève pour porter, lors des cérémonies, le drapeau le plus ancien, qui commémore les guerres de 1914-1918 et 1939-1945.

Faites-vous connaître et si précisions à demander n'hésitez pas.

Pour le Comité F.N.A.C.A. de Creissels – Roger Boudes.



Les voix de Creissels

L'atelier vocal "Les voix de Creissels" vous invite à les rejoindre. Pour sa 2^{ème} année d'existence, les voix de Creissels souhaitent accueillir de nouveaux participants, pour un groupe de chanteurs de 8 à 16 personnes.

Au programme :

- travail individuel de la voix, au moins une fois par mois, en cours particulier.
- mise en place d'un répertoire à plusieurs voix ; l'année écoulée, nous avons chanté baroque mais d'autres univers sont envisagés/envisageables.
- nous aimerions aussi travailler des solos, duos, trios.

Les cours particuliers et collectifs auront lieu le vendredi après-midi au prieuré de Creissels, à l'étage.

Reprise le 19 septembre à 14h ; vous êtes les bienvenus pour un essai non-engageant. Si vous souhaitez en parler : Vinciane Soille – contralto, coach vocal, en individuel et en collectif : 06 41 80 46 27.

Pour le bureau : Louis Nègre : 06 87 84 56 65 et Pierre Vauthier : 06 43 70 07 11

Au plaisir de vous rencontrer.



CLUB SPORTS, LOISIRS, CULTURE DE CREISSELS

L'année 2024/2025 est terminée. Vous avez été nombreux à rejoindre le club en participant à l'une de nos activités : Danse, Rollers, Hockey Rollers, Crasy Fit, Karaté Jutsu, Gym, Yoga, Couture, Badminton, Balades & Découvertes et le Behourd, en partenariat avec le SAEA Aveyron, dès le 23 septembre dernier pour la reprise des activités.

Vœux pour la nouvelle année

Le samedi 25 janvier 2025, de nombreux adhérents se sont retrouvés à la Salle des Fêtes à l'occasion des vœux. Vous avez pu découvrir les représentations des adhérents des sections Rollers, Danse et Behourd ainsi que le travail de la section couture. Une soirée fort sympathique qui permet aux adhérents de se retrouver et d'échanger autour du verre de l'amitié. Nous vous remercions pour votre participation.

Soirée théâtre

Le jeudi 10 avril 2025 à 20h30, vous avez été nombreux à participer à la présentation de la pièce de théâtre « De la Fontaine à Booba », comédie surprenante et rythmée signée Valentin Martinie présentée par la compagnie la Chouette Noire.

La balade des 4 communes

Elle s'est déroulée cette année le samedi 24 mai à La Bastide Pradines. Ce sont plus de 160 participants des communes de Saint-Georges de Luzençon, La Bastide Pradines, Saint-Rome de Cernon et Creissels ont été accueillis dès 8h15 à la salle communale Emile Causat à La Bastide Pradines et ont pu découvrir deux circuits de 5 et 11 kms et découvrir de magnifiques paysages sur le territoire Causses et Cévennes, classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO avant de se retrouver autour d'un repas. Près de 30 participants de Creissels étaient présents et, comme chaque année, cette journée a été très appréciée de tous.

Spectacle de danse : Le vendredi 13 juin à 21h30 les élèves de la section danse nous ont présenté leur gala intitulé « ROCK'N'LOVE », chorégraphié et mis en scène par Aude Vaillard. Nous la remercions vivement pour son implication et félicitons Aude et ses élèves pour ce magnifique spectacle.



Les dates à retenir pour la rentrée 2025 :

Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 4 septembre 2025 à 19h00 à la Salle des Fêtes pour notre assemblée générale annuelle ; vous êtes tous conviés.

Les inscriptions sont programmées le mercredi 10 septembre de 18h30 à 20h pour l'année 2025/2026 pour l'ensemble des adhérents (anciens & nouveaux).

Appel à bénévoles : si vous souhaitez rejoindre le bureau du club, n'hésitez pas à nous contacter ; c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons au sein de notre équipe en toute convivialité. Le club SLC permet à de nombreuses personnes de pratiquer un sport ou activité et l'arrivée de nouveaux venus au sein du club pourrait impulser une nouvelle dynamique. Nous avons besoin de vous pour que notre association puisse continuer de proposer au plus grand nombre l'ensemble de nos activités.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes vacances et espérons vous retrouver nombreux dès septembre pour la prochaine rentrée.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le club SLC à l'adresse suivante slcreissels@gmail.com et suivre les activités du club sur le compte facebook : <https://www.facebook.com/Club-SLC-Creissels-2104060043172326/> . Retrouvez toutes les infos du club sur l'application Illiwap mis en place par la Mairie de Creissels.

Le bureau du club SLC

La société communale de chasse SAINT HUBERT de Creissels

Au nom de tous les chasseurs de Creissels, le Président et le Conseil Administratif de la société de chasse Saint Hubert, remercie Mr Jean Louis Calvet, maire de notre commune, pour son soutien.



Culture

Agenda du début d'année

Pour ce début d'année 2025, la commune a accueilli plusieurs évènements.

- Thé dansant organisé par l'Ape : les dimanches 12 janvier et le 09 mars, soit par Yves Frayssinet ou par le groupe Zodiac, valse et autres rythmes, ont fait danser les creisselloises et creissellois qui ont appréciés ces deux après-midis.
- Carnaval : pour son retour sur la commune, il a été organisé en binôme par l'ape et le comité des fêtes. Avec un défilé dans les rues du centre ancien, un bal costumé, dans la

joie la musique et la bonne humeur, les enfants accompagnés de parents et habitants se sont rejoints pour ce moment de convivialité et de partage. Soirée très appréciée par tous.

- Escapades du Théâtre : dimanche 16 mars le spectacle de la Madani Compagnie : « Au nom du père ». Du passé au présent, Anissa a partagé un pan de sa vie à la recherche de son père : réflexion, doute, joie. Face à nous, à leur destin, Anissa et Ahmed nous ont conviés à un joyeux partage.
- Soirée théâtrale organisé par le club SLC : jeudi 10 avril à l’affiche la pièce « De La Fontaine à Booba » une comédie de Valentin Martinie.
- Vide grenier : dimanche 13 avril l’ape avait organisé son vide grenier mais malheureusement la météo n’était pas au rendez-vous.
- Vide grenier : jeudi 1er mai, combo gagnant (météo, vendeurs, acheteurs) pour le vide grenier du comité des fêtes.
- Gala de danse : vendredi 13 juin.
- Course 12.com : dimanche 22 juin, 3 courses départ de la salle des fêtes dès 8h.
- Ecole : mardi 24 juin spectacle de fin d’année de l’école des Cascades.



Dates à retenir :

Place du 19 mars 1962 (Salle des fêtes)

- Marchés nocturnes des producteurs locaux : les dimanches juillet, et août.
- Samedi 6 septembre et dimanche 7 septembre fête votive organisée par le comité des fêtes.
- Dimanche 21 septembre : les journées du Patrimoine accueillent sur le parking de la salle des fêtes l’association SAVA (voitures anciennes)
- Samedi 27 septembre les 100 km de Millau à 8h. Passage sur Creissels à partir de 10h et jusqu’à 02h00 du matin. Attention, vu le changement d’heure du départ de la course, RD 992 via St Afrique sera fermée à 10h30 après l’accès au magasin Leclerc.
- Dimanche 7 décembre Marché de Noël organisé par le comité des fêtes.

Au Prieuré

Du 17 août au 24 août : 7ème stage de chant grégorien organisé par Cant’Art. Concert le samedi 23 août à 20 h, à l’église St Julien.

A noter que les animations sont mises à jour régulièrement sur la page agenda du site internet de la mairie, ces animations se situent sur des espaces communaux et sont indépendantes des manifestations qui peuvent être organisées par des acteurs privés (bars, restaurants...).

Patrimoine

L’histoire de l’antisémitisme est longue, douloureuse et toujours actuelle : une plaque « souvenir » des déportés de Creissels en 1942.

Creissels au milieu du XXème siècle

Par Gilbert Rivière

Article 2 : suite de l'article du BM de janvier 2025

La Grève des Peausseries en 1935

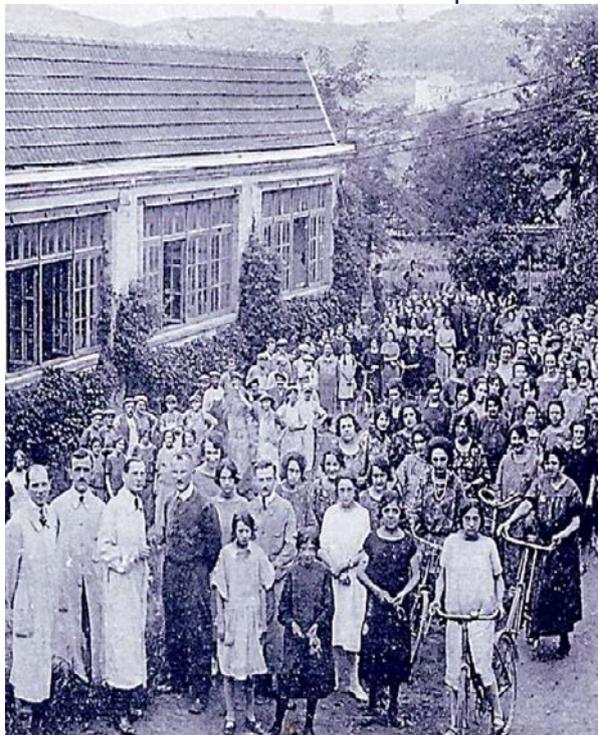
Pendant 6 mois, les ouvriers sont en grève avec toutes les professions des « Cuir et peaux ». Les syndicats du millavois sont menés par Jules Libourel, natif de Creissels.

Malgré les aides de la population et des caisses syndicales, chacun s'emploie pour subsister chez un artisan, dans une ferme, ...

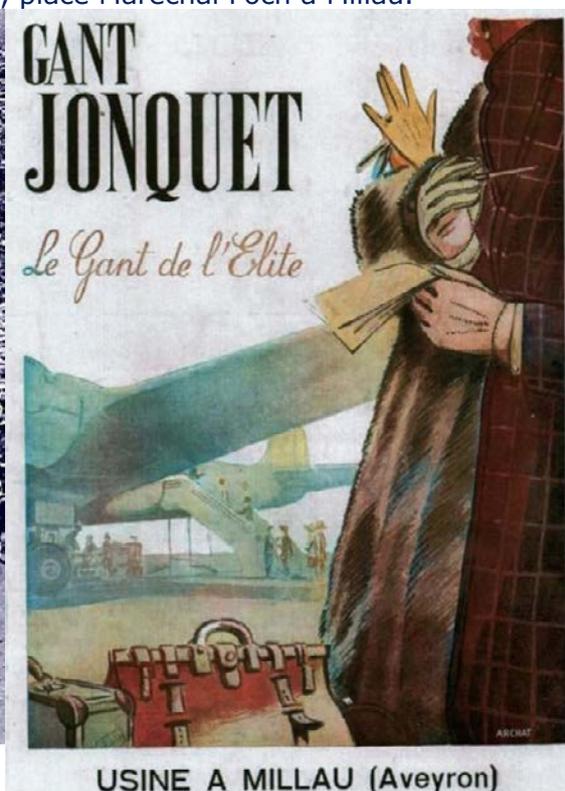
De retour au village par la place du Baoumas, les boulistes crient « la jaunisse » à ceux-là. Les ouvriers qui n'étaient pas grévistes étaient appelés « les Jaunes ».

Au 19^{ème} siècle et jusqu'en 1970, des dizaines de Mégisseries et de Ganteries se développent à Millau et à Creissels : Estret, Guibert, Buscarlet, Richard, Vézy, ... La plus emblématique est certainement l'usine Jonquet. Ensuite le « block » est inventé par les Italiens et cet emporte-pièce remplace la découpe manuelle des gantiers et coûte peu cher. Depuis la ganterie millavoise ne survit que comme produit de luxe.

Visitez le musée des métiers de la peausserie, place Maréchal Foch à Millau.



1960-Patrons et Ouvriers de Buscarlet



Toutes les familles travaillent en peausserie : qui est mégissier, qui est corroyeuse, qui est gantier, qui est maroquinier ? Dans leur vie professionnelle, étant donné le nombre important d'usines, les peaussiers changent plusieurs fois de patron et d'emploi.

La mégisserie : Le métier humide que pratiquent les mégissiers, essentiellement masculins, correspond ainsi à un tannage et à un nettoyage des peaux, souvent à l'eau de rivière et de ruisseau.

Le corroyage : le corroyeur pratique le travail à sec, très souvent beaucoup plus féminisé que le premier et suit le délainage. Il consiste à éliminer les lambeaux de chair, à égaliser, aplanir, assouplir les peaux sèches.

Dans le manuel complet du chamoiseur, du maroquinier, du mégissier de 1893, il est précisé que les peaux mégissées forment deux classes : celles des peaux pelées, c'est-à-dire débarrassées de leur laine ou poil, qui est la plus importante ; et celle des peaux houssées, c'est-à-dire auxquelles on a conservé leurs poils ou leur laine.

La Guerre de 1939/1945

Les Allemands occupent la zone sud à partir de 1942 et logent en grande partie au « Marché Lainier » (usine Richard). En août, pendant les vacances, ils raflent les Juifs réfugiés et à la rentrée, les élèves ne retrouvent pas Pauline, leur jeune collègue de classe. Voir la plaque commémorative au Prieuré, inaugurée ce 2 mai 2025.

Pendant cette guerre de 1939 à 1945, il n'y a plus de charbon. Le jeudi, les adolescents vont couper du bois à Pradelles ou au travers de Caussanus, pour cuisiner et se chauffer. Ils le ramènent en le portant sur leurs dos ou en le tirant. Les mères montent sur le Lévézou en autocar s'approvisionner en œufs et en pommes de terre et autres subsistances, chez la famille et dans les fermes.

Les tickets de rationnement perdurent jusqu'en 1949.

Chaque famille élargie (à cette époque trois générations vivent sous le même toit) a reçu pendant la guerre des « parts », une partie des terrains communaux, à cultiver pour subsister. Chacune reçoit au Travers de Caussanus, une bande boisée de 15m de large allant du Viaduc au-dessus d'Issis jusqu'au plateau du Larzac, du côté de Saint Georges de Luzençon. Depuis la construction du Viaduc, elles sont inaccessibles en véhicule.

Sur le Larzac, entre la ferme de Brunas et celle du Devez Nouvel, les familles ont reçu une parcelle et une autre entre Brunas et les Antennes près de la ferme des Combets. Ces parcelles sont limitées par des murets de pierres ramassées au dedans. Chacune y a cultivé par exemple des lentilles pendant les périodes de pénurie alimentaire.



L'Angette

Les filles catholiques de 12 ans font leur communion solennelle. Elles sont vêtues de blanc avec un voile comme une jeune mariée. Une fillette de 7 ou 8 ans, ayant fait sa première communion dans l'année, soutient le voile de la grande. C'est « l'angette »*. L'angette est invitée au repas de communion. * angette : féminin de l'ange, messenger de Dieu, apportant joie, protection et plaisir !

Emma Calvé

Au cours de leur jeunesse, les demoiselles de l'école catholique rencontrent la grande cantatrice soprano Emma Calvé (1858-1942) qui s'est retirée à Creissels.

Elle loge au couvent et certaines (dont Janine) l'accompagnent à midi au château chez Mme Hubin, là où elle prend ses repas.

Pour assurer son pas, elles lui donnent le bras et elles causent. Le dimanche Emma Calvé passe quelquefois au café et chante devant les pompiers rentrant de manœuvre.



Le Pesquié

Vers 7/8 ans, les enfants pêchent au Pesquié (mot occitan = vivier en français) le vairon avec un morceau de ver de terre comme appât, au bout d'une branche « d'abicasse », petit saule blanc sauvage. Cette canne improvisée est munie d'un fil de cordonné en coton verdâtre et à son extrémité comme hameçon, l'aiguille d'une épingle de sureté recourbée à la pince universelle. Quelle fierté d'en ramener une dizaine à la maison et de les faire frire.

Plus tard, ce sont les truites qui les attirent à l'amont du ruisseau des cascades mais aussi sous la chute, dans le Tarn.



1973 – Le ruisseau des Cascades (ou de Cabrières) serpente dans le Pesquié

Les Pompiers de Creissels

Le curé Casimir Fabre avait appris aux jeunes du village à jouer du clairon et du tambour. Il mettait en scène des pièces de théâtre avec eux et organisait aussi de fréquents voyages à Lourdes.

A cette époque peu de déchets sont jetés. Les déchets végétaux et les restes cuisinés sont consommés par les animaux domestiques : chiens du chenil, volailles du poulailler, lapin du clapier, cochon dans sa soue. Les papiers, cartons, cageots sont brûlés dans la cheminée et dans la cuisinière. Seuls subsistent les boîtes de conserves et autres ferrailles et les récipients en terre cuite ou porcelaine cassés. Raymond Rivière est capitaine des pompiers bénévoles du village. Tous les mois ils manœuvrent la pompe manuelle, motorisée plus tard, et font partir ces maigres détritiques de la « Fouletière » dans le Tarn, poubelle sur le chemin des Bateliers.

Eloi Granier, maire élu en 1935 mais démissionnaire après 6 mois pour raison de santé familiale, trouve la mort en février 1950. Il vient ramasser à la « Fouletière » des boîtes de conserves brillantes pour repousser les oiseaux, friands des raisins de sa vigne. Dans la pente raide, il glisse et tombe dans le Tarn. Il ne sait pas nager. Les pompiers du village retrouvent son corps inanimé le lendemain à 800m de Creissels, vers « l'Irle » sous Pradelles.



1955 – Monument aux morts - Noms			
1	Madame MOURIES Annette	13	ANTOINE Louis - Ecolier
2	GARLENC Louis - Paysan - « Le Général »	14	MAURY Bernard - Ecolier
3	FROMENT Michel - Charcutier - « Le Perlou »	15	LAPEYRE Clément - Mégissier
4	MAURY René - Employé de banque à Millau	16	RODOLPHE Gaston - Electricien
5	CHABERT Serge	17	GRANIER Paul – Mégissier – « Mounine »
6	GANDOLFI Jean – Gantier – « Le Grandas »	18	CAZOTTES François – Charcutier rue droite à Millau
7	BERNAT Alphonse – Maire – Menuisier-Ebéniste	19	BARAILLE Paul – Mégissier – « Paulo »
8	COSTECALDE Paul Louis – Charbonnier-Chauffeur mécano	20	RIVIERE Raymond – Mégissier – Capitaine des pompiers bénévoles
9	GANDOLFI André - Maçon	21	
10	MOURIES Pierre - Gantier	22	
11	REYNES Albert	23	
12	BELET Adrien - Mégissier	24	

14 Juillet 1955- Commémoration au Monument aux Morts



14 Juillet 1955- Commémoration au Monument aux Morts



Clairon et Casque du capitaine

Au prochain article : Les Cochons, La Glacière, Les écoles publique et privée, etc.

Millau Grand Causse - Communauté de communes

Débroussailler, une action clé contre les incendies

Les incendies s'intensifient dans les forêts françaises. La hausse des températures, la sécheresse intense... et la négligence des promeneurs et riverains sont en cause. Le risque de

départ de feu est encore plus important en période de sécheresse. Le débroussaillage est la mesure de prévention la plus efficace pour protéger votre maison, limiter la propagation des incendies et faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers. C'est la ceinture de sécurité de votre habitation.

Une obligation légale dans toute la Com'com

En France, l'Obligation légale de débroussaillage (OLD) s'applique aux communes les plus sensibles aux feux. L'Aveyron est particulièrement exposé, ainsi 91 communes aveyronnaises, dont toutes les communes de Millau Grands Causses, sont concernées.

L'arrêté préfectoral détaille le type de parcelles qui doivent être maintenues dans un état débroussaillé par leurs propriétaires, notamment aux abords des constructions, chantiers et installations de toute nature, et le long des voies d'accès privées à ces constructions.



Une équipe unique sur tout le territoire

Les communes doivent mener auprès des habitants des actions de sensibilisation, leur apporter conseil et expertise, et assurer le contrôle des mesures obligatoires. La Communauté de communes a proposé aux communes qui le souhaitent un accompagnement opérationnel en termes technique, juridique et administratif pour coordonner les moyens. Ainsi, deux agents techniques de la Ville de Millau sont mis à disposition auprès de la Com'com Millau Grands

Causses et se déplacent dans 14 communes pour sensibiliser et informer. Grâce à des fonds d'Etat, le coût à la charge des communes est limité à 1.10 €/an/habitants.

Service OLD de la Com'com : 05.65.59.50.68 - 06.07.65.13.95

Feux de forêt : adoptons les bons gestes

9 catastrophes sur 10 sont d'origine humaine ! Rappel des bonnes pratiques :

- Jeter ses mégots dans un cendrier (il est interdit de fumer en forêt).
- Faire un barbecue dans un espace aménagé pour cet usage, loin de toute végétation
- Bricoler loin des espaces sensibles, pour prévenir la survenue d'étincelles
- Stocker du bois ou du gaz loin de son habitation dans un abri fermé.
- Protéger sa maison en débroussaillant son terrain

Source : Office national des forêts (ONF).

Inscriptions aux transports scolaires gratuits

Depuis la rentrée 2021, les transports scolaires sont gratuits pour tous les jeunes de la Com'com scolarisés. L'objectif est d'encourager les mobilités collectives et donner un coup de pouce au pouvoir d'achat des foyers. Pour l'année scolaire 2025-2026, les inscriptions sont ouvertes depuis le 16 juin. Trois cas de figure sont possibles pour les jeunes : déplacement vers un établissement (école, collège, lycée) à l'intérieur des 15 communes de la Com'com ; déplacements vers un établissement situé à l'extérieur de la Com'com (bus lio) ; ou déplacements dans Millau ou Creissels vers un établissement (école, collège ou lycée), desservi par le réseau urbain Moi

Toutes les informations :

<https://www.cc-millaugrandscausses.fr/mon-quotidien/mobilites-a-la-carte/transports-scolaires>

Les marchés nocturnes

La Communauté de communes et la Ville de Millau organisent 3 marchés nocturnes estivaux les mercredis 30 juillet, 6 et 13 août 2025, de 19h à 23h, sur la place Foch et la rue Clausel de Coussergues à Millau. Ils accueilleront des commerçants et artisans du territoire de la Communauté de communes.

État civil

Naissance

30/12/24 Lepoint Aurieres Clément, Max

Mariages

10/05/25 Saumade Hervé et Estaque Christelle

07/06/25 Béziat Jérémy et Muller Laetitia

14/06/25 Carriere Geoffray et Lepere Angélique

Décès

09/04/25 Comayras Michèle épouse Blanc

10/04/25 Corneilhan Jean-Marie

02/02/25 Marrocos-Da Cruz Daniel

15/02/25 Baraillé Jacqueline veuve Arnaud

05/12/24 Bru André

29/11/24 Ginestes Lucette épouse Théron

Un été gourmand

Le melon surprise : une salade de fruits... dans un melon !

Pourquoi utiliser un saladier quand la nature vous en offre un prêt-à-l'emploi ?

Avec cette recette astucieuse et rafraîchissante, le melon devient à la fois ingrédient principal et récipient naturel. Une idée ingénieuse, aussi jolie que pratique, idéale pour les repas d'été, les pique-niques ou les buffets sans vaisselle !

Ingrédients pour 4 personnes : 2 gros melons bien mûr de type charentais de préférence ; 1 pêche ; 1 kiwi ; 1 grappe de raisin ; 1 poignée de fraises ou de framboises ; 1 cuillère à soupe de jus de citron. Quelques feuilles de menthe fraîche ; 1 cuillère à café de miel ou de sucre vanillé ; pour les grands gourmants un trait de liqueur douce (Grand Marnier, Muscat...) le tout avec modération.

Préparation : Coupez le melon en deux, dans le sens de la largeur, et évidez-le soigneusement à l'aide d'une cuillère (ou d'une cuillère parisienne pour faire de jolies billes). Réservez la chair du melon dans un grand bol. Éliminez les graines. Taillez les autres fruits en morceaux harmonieux, puis mélangez-les délicatement avec la chair du melon. Ajoutez le jus de citron, les feuilles de menthe ciselées, et selon votre goût, un filet de miel ou une pointe de liqueur. Remplissez les coques de melon avec la salade de fruits ainsi préparée. Servez bien frais, directement dans les moitiés de melon posées sur une petite assiette ! Attention, n'oubliez pas de composter vos déchets.

Variante salée : Envie d'un plat plus original ? Remplacez les fruits par : des billes de melon et de pastèque ; des lamelles de jambon cru ; quelques billes de Roquefort ou de pérail, une touche de basilic ou de menthe, un filet d'huile d'olive ou un trait de vinaigre balsamique.

Un mélange sucré-salé surprenant et plein de fraîcheur !



Ce bulletin municipal a été préparé par la commission culture et communication composé de : Roger Boudes, Jean Louis Calvet, François Diaz, Véronique Gandolfi, Daniel Neuville, Gilbert Rivière, et la participation du secrétariat de Mairie.

Impression : Imprimerie IMAP – 12 boulevard Raymond VII - 12100 Creissels.

Bloc-notes

MAIRIE :

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie : Lundi, Mercredi et Jeudi de 9-12 h et de 14-18 h

Mardi et Vendredi de 9-12 h

Tél : 05.65.60.16.52 - Fax : 05.65.60.15.40

Mail : accueil@creissels.fr

Assistante sociale - en Mairie sur Rendez-vous : Tél : 05.65.60.95.55

Aide à la rénovation de l'habitat

Tél : 07.63.76.60.84

France Service - Tél : 05.65.60.22.78 Mail : mfscreissels@gmail.com

Lundi 9-12h - 14-17h - Mercredi 14-17h - Vendredi 09-12h.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 9-12h-14-18h

Fermé le Dimanche - Tél : 05.65.59.78.07

BIBLIOTHEQUE

Lundi de 17-19h et Mercredi de 16-18h30 Tél : 05.65.59.10.33

CANTINE SCOLAIRE :

Inscription à l'accueil de la Mairie -Tarif :

T : 3.45€ - A : 3.95€ - R / 4,55€ - I : 5,20€ - F : 5,70€

CCAS Portage des repas à domicile : S'adresser au secrétariat de la Mairie.

CIRCULATION

La circulation de tout véhicule motorisé est interdite sur le chemin d'accès à la cascade. Seuls les riverains peuvent circuler au pas pour ne pas gêner les promeneurs. Rappelons à ce propos qu'un arrêté a été pris par la Mairie qui se décharge totalement en cas d'accident.

SANTE

Médecin généraliste-ostéopathe-médecin du sport

Dr BARTHES Nicolas - 14 Av des Comtes d'Armagnac - Prise RDV : Tél : 05.64.72.25.05 ou sur www.maiaa.com

Médecin cardiologue

Dr SOUK ALOUN Jocelyn - Tél : 05.65.69.05.01

Dr MUSSCHOOT - HERLEM Aurélie - Tél : 05.65.87.50.60

Infirmiers (Diplômés d'état)

Mr AMBERGNY Guillaume - Tél : 06.52.76.40.55

Mme CLUZEL Stéphanie - Tél : 06.87.09.43.87

Mme AIGOUY Nelly - Tél : 06.85.24.89.35

Mme BRU TISSINO Isabelle/MAS Virginie/WEISBECKER Patricia

Tél : 05.65.42.98.27

Kinésithérapeute

Mme MERLE SALVAN Marie Christine - 5 rue Jules Celles - Tél : 05.65.60.63.15

CAFE - RESTAURANT - HOTEL - TRAITEUR

Mr AUSTRUY Jean François - Hôtel du Château -

Tél : 05.65.60.16.59 et Restaurant du Château - Tél : 05.65.60.16.59 Uniquement le Soir et sur Réservation.

Mr LOUPIAC Pierre - Restaurant musical « Le Diapason »

Tél : 05.65.62.19.66

Mr DOS REIS Adrien - Bar- Restaurant « L'art des saisons »

Tél : 06.65.78.41.17

CANOE CAFE ouvert 7j/7j - Midi et Soir (Juin à Septembre)

Tél : 06.83.03.55.24

La Taverne Aveyronnaise (Centre Leclerc) - Tél : 05.65.59.28.38

TABAC - PRESSE - FDJ - MULTI-SERVICES - RELAIS POSTE

Mme SERRES Gisèle - av des Comtes d'Armagnac

Tél : 05.65.60.74.08 - Horaires d'ouverture : du Lundi au Mercredi 07h30/12h30 et 15h/18h30 - Jeudi 07h30/12h30 - Vendredi 07h30/12h30 & 15h/18h30 - Samedi 07h30/12h30

TAXI

MONTROZIER - Tél : 06.65.48.46.71

LOISIRS

Bateliers du Viaduc - 3 place du Baoumas -Tél : 05.65.62.19.66

Camping St Martin - Tél : 05.65.60.31.83

Salon de coiffure

L'atelier d'Edwige - 3 Rue Jules Celles - Tél : 05.65.60.19.19

Coiffeuse à domicile

Mme Brigitte LLORCA - 3 av Delacroix - Tél : 06.64.86.23.98

Esthéticienne à domicile

Mme Manon GOMEZ - 13 rue Abbé FABRE - Tél : 06.80.22.82.53 - Email : manou1234@hotmail.fr

AGENT D'ASSURANCE

Swiss-Life -1 avenue des Comtes d'Armagnac - Tél : 05.65.59.06.45

ARTISAN PEINTRE

Peinture Décoration : Olivier DECHARTE - Tél : 06.81.15.07.41

MAX PEINTURE - LHERITIER Maxime Peintre en bâtiment -

Tél : 07.64.02.74.93

Christophe WAEGEBAERT - val. fer & bois - Tél:07.84.04.56.34 - christophewaegaebaert@gmail.com

DEPANNAGE ELECTROMENAGER

Mr Fabrice ARNAL - Tél : 06.77.87.28.19

AU PROFIT DU TIERS-MONDE

Collecte de tous les timbres oblitérés qui seront vendus dans d'autres pays par l'organisme « Action sans frontières ». Cet argent est utilisé pour payer la pension d'étudiants africains. Adresse : A.S.F. - B.P 17 - 69811 TASSINS CEDEX

RECENSEMENT MILITAIRE : à leur seizième anniversaire, les jeunes gens et jeunes filles doivent se présenter en mairie avec les documents nécessaires.

HORAIRES D'OFFICE RELIGIEUX : le 4ème samedi tous les 2 mois.

SERVICES :

Garde d'enfants : assistantes maternelles agréées, contacter le centre médico-social - Tél : 05.65.60.95.55

Garde d'animaux à domicile : Mme Florence MURILLO - Tél : 06.21.53.01.75

Toilettage canin à domicile : Mme PLANCKE - Tél : 07.69.90.81.73

URGENCES - POMPIERS : 18

En cas d'Urgence, composé le **18**

Vous serez en communication avec le Centre de Traitement des Alertes à Onet le Château. Soyez très précis dans les renseignements que vous communiquerez, en particulier sur la localisation géographique du sinistre, vous n'en serez que mieux servi.

SAMU : 15

POLICE SECOURS : 17

Médecin de garde : 39.66 du samedi 12 h au lundi 8 h.

Chirurgien-dentiste : 39.66 permanence dimanche et jours fériés de 9 h à 13 h.

Renseignement et informations complémentaire sur
<https://www.creissels.fr> et sur Illiwap